

Objet : Convocation à la séance du Conseil de Police du 21 décembre 2022.

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la séance du Conseil de police qui se tiendra le mercredi 21 décembre 2022 à **19h30 en la salle du Conseil de l'Administration communale de Florennes**, place de l'Hôtel de ville 1.

L'ordre du jour comporte le point suivant :

Séance publique :

1. Organisation - Démission de deux Conseillers de police.
2. Organisation - Prestation de serment et installation de deux Conseillers de police.
3. Finances - Tutelle - Approbation MB 2022/01 - Information.
4. Finances - Rapport accompagnant le budget 2023 - Décision.
5. Finances - Budget 2023 - Décisions.
6. Finances - Vote de deux douzièmes provisoires - Décision.
7. Logistique - Marché public - Cartes à puce pour prélèvement de carburants à des pompes et chargement à des bornes électriques - Approbation des conditions et du mode de passation - Décisions.

Huis clos :

8. Personnel - Mobilité 2022/04 Erratum - Nomination d'un cadre moyen pour le Service Intervention - Décisions.
9. Personnel - Mobilité 2022/04 - Nomination d'un cadre de base pour le Service Intervention - Décisions.
10. Personnel - Activation de la réserve de recrutement - Nomination de deux INP pour le Service Intervention - Décisions
11. Personnel - Démission d'office - Information.
12. Personnel - Indemnisation dans le cadre de la législation relative aux maladies professionnelles - Décision.
13. Logistique - Marchés Publics - Service Extraordinaire - Décisions du Collège de police prises sur base de la délégation - Information.

Dans l'attente, je prie vous d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président du Collège,

Stéphane LASSEAUX

